



HAL
open science

La crise du “ modèle éducatif ” dans l’enseignement secondaire professionnel français, symptôme de l’hétéronomie du système éducatif ?

Aymeric Maxence Le Corre

► To cite this version:

Aymeric Maxence Le Corre. La crise du “ modèle éducatif ” dans l’enseignement secondaire professionnel français, symptôme de l’hétéronomie du système éducatif?. *Crise(s) en éducation et en Formation dans un monde globalisé*, Nov 2022, Créteil, France. halshs-03859559

HAL Id: halshs-03859559

<https://shs.hal.science/halshs-03859559>

Submitted on 15 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La crise du « modèle éducatif » dans l'enseignement secondaire professionnel français, symptôme de l'hétéronomie du système éducatif ?

Remerciements aux organisateurs et organisatrices

Contexte de la recherche

La réflexion que je vais mener dans cette communication se base sur une enquête sociologique menée depuis 2020 dans le cadre d'une thèse autour de l'enjeu des contenus d'enseignement dans l'ESP français. Le secteur de la métallurgie sert l'analyse comme spécialité historique et structurante de l'enseignement professionnel. La voie scolaire que représente le lycée professionnel et la voie par apprentissage dans les CFA sont explorées. On y croise un public de lycéens et d'apprentis plutôt fortement masculin (97 %) et comme dans le reste de l'EP il est d'origine populaire. La méthodologie se veut mixte et mélange entretiens, observations directes et enquêtes statistiques de première et secondes mains. Elle m'a permis d'être au contact de l'ensemble des agents gravitants autour des lycéens et des apprentis, d'en connaître leurs pratiques en classes et à l'atelier mais aussi du rapport entretenu entre agents et élèves ainsi qu'entre les agents et leurs institutions.

L'enseignement secondaire professionnel, une institution d'avant-poste

La situation de l'enseignement secondaire professionnel français est pertinente à étudier pour comprendre les futurs enjeux du système d'enseignement. En effet, ce sous-champ scolaire a très souvent expérimenté les réformes éducatives en amont de la voie générale et technologique. C'est en effet là, où a été institué dans un premier temps, l'approche par compétence, le contrôle en cours de formation ou encore les stages en entreprise. Par conséquent, son étude permet au sociologue d'être à l'avant-poste des réformes plus globales qui attendent l'ensemble du SE. Pour situer cet ordre d'enseignement, il est nécessaire de rappeler qu'en 2021, celui-ci forme 718 000 lycéens, auxquels s'ajoutent 354 000 apprentis. Les deux populations se consacrent aux mêmes diplômes dont les plus connus sont le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou le baccalauréat professionnel (bac pro). L'ESP permet à ces élèves deux possibilités : soit de poursuivre leurs études, soit d'entrer dans l'emploi par la formation professionnelle qu'ils reçoivent durant le temps de leur formation.

La crise comme révélateur

Le 07 et 08 octobre 2021 se tenait à Poitiers la première université école-entreprise, réunissant agents du monde éducatif et économique autour de la question de la relation du même nom. Lors de son discours, Jean-Michel Blanquer alors Ministre de l'Éducation Nationale encouragera l'École à dispenser des formations correspondantes « à des besoins réels de la société et de l'économie ». Il insistera sur la nécessité « que chaque lycée professionnel de France est plusieurs partenariats avec des entreprises », « que les professeurs de disciplines professionnelles puissent bénéficier au moins tous les cinq ans d'une immersion en entreprise, dans son secteur, pour expérimenter les dernières pratiques, les dernières techniques et tisser des liens avec le secteur professionnel ». Ainsi, le ministre pointera le fait que le système d'enseignement professionnel serait déconnecté du système économique et qu'il est nécessaire de rendre plus compétents ses agents. Un an plus tard, le 18 octobre dernier, les professeurs de lycées professionnels manifestent leur mécontentement face à l'annonce d'une nouvelle réforme de l'enseignement professionnel. Cette réforme viserait à réduire la part des enseignements généraux et professionnels au profit d'une plus grande place à l'entreprise formatrice dans les baccalauréats professionnels. Elle instituerait 11 semaines supplémentaires aux 22 semaines de Période de formation en milieu professionnel actuelles. Pour autant, cette annonce ne semble pas faire l'unanimité au sein de l'institution. **(Diapositive)** Comme l'indiquent les captures d'écran des journaux, c'est la fonction et le rôle des lycées professionnels qui serait remis en cause du point de vue de ces enseignants et de leurs syndicats. A mon sens, ce conflit est le signe d'une crise du « modèle éducatif » dans le système d'enseignement qui vient questionner l'autonomie relative de ce dit système. Comme l'indique le sociologue Olivier Borraz, « la crise constitue une mise à l'épreuve de l'ordre existant, et notamment des catégories cognitives et d'actions, mais également des frontières des structures hiérarchiques, qui l'organise ». Or nous verrons que les réformes engagées depuis 50 ans, en plaçant au centre le champ économique par l'intermédiaire du modèle de l'entreprise formatrice, viennent bouleverser la place dominante du système d'enseignement dans la reproduction sociale des individus.

Dans un premier temps, je reviendrai sur l'enjeu relatif autour de l'autonomie du système d'enseignement. Pour ce faire, je ferai émerger l'importance de sa contestation par le système économique afin d'accroître son rôle dans la reproduction de la force de travail. Ensuite, à travers l'histoire du système d'enseignement professionnel, je m'attacherai à montrer comment

ce rapport de force s'est constitué et comment ces cinquante dernières années ont contribué à la naissance d'une crise du « modèle éducatif ».

Une autonomie contestée

Pierre Bourdieu et Luc Boltanski (Bourdieu & Boltanski, 1975) dans leur article *Le titre et le poste : rapport entre le système de production et le système de reproduction* paru en 1975 écrivaient à propos du champ économique que : « Les intérêts des acheteurs de forces de travail les portent à réduire au minimum l'autonomie du SE à placer le SE, comme la famille, sous la dépendance directe de l'économie, l'autonomie se manifestant sous forme de décalage temporel entre vitesse d'évolution du SE et la vitesse d'évolution de l'appareil économique (d'où par exemple la volonté du patronat de raccourcir les études). » Il s'agirait selon ces auteurs, pour le champ économique de réduire l'autonomie relative de l'école en améliorant la relation entre formation et emploi. En effet, en diminuant le rôle du système d'enseignement dans la reproduction de la force de travail, le champ économique contrôlerait davantage le profil des futurs employés. Par la même occasion, il déposséderait progressivement le système d'enseignement de sa capacité à définir qui est compétent ou qui ne l'ai pas. Ainsi l'enjeu de transformation du SE pour le champ économique est de réussir à se libérer de la dépendance de l'école dans la définition des titres et du rapport que ces signaux confèrent aux postes de travail. Il est vrai, que les titres fournis par le système éducatif confèrent à leurs titulaires une valeur universelle monnayable sur un marché du travail large. Or, en transformant ce SE à des fins de produire des titres plus en adéquation avec le bassin d'emploi voire avec une entreprise, le champ économique enchaîne le titulaire à la spécificité du territoire ou de l'entreprise. Ainsi la valeur des compétences produites devient périssable puisqu'elle accompagne l'évolution du système économique et n'a de valeur qu'au sein de l'entreprise où la tenue du poste de travail permet la définition et l'évaluation de ces dites compétences. Se faisant, le système économique aurait tout intérêt de prendre la place du système d'enseignement puisqu'elle lui offrirait la capacité de définir les places de chacun dans le monde social.

Une relation mouvante

S'appuie sur des travaux d'historien de l'éducation Guy Brucy (Brucy, 1998), Stéphane Lembré (Lembré, 2016), Patrice Pelpel et Vincent Troger (Pelpel & Troger, 2001) ou encore Antoine Prost.

Il ne s'agit évidemment pas de refaire l'histoire mais de reposer les bases de cette relation entre système d'enseignement professionnel et le système économique. Ce retour en arrière nous fera

comprendre d'une part que l'enseignement professionnel n'a pas toujours été structuré comme il l'est aujourd'hui et d'autre part que la place dominante dans la production des futurs ouvriers et employés, a fluctué dans le temps pour changer depuis les années 70.

Entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle, les conditions d'apprentissages insuffisantes ainsi qu'un effectif restreint conduisent l'État à structurer la formation en deux types d'établissements, les écoles primaires du commerce et de l'industrie placées sous la tutelle du ministère du même nom et les écoles primaires complémentaires sous le sceau de l'instruction publique. Les premiers débats autour de la finalité de la formation des ouvriers voient alors le jour entre une vision d'éducation et d'instruction portée par l'instruction publique et une vision productiviste portée par le M. du Commerce et de l'industrie. C'est finalement cette dernière qui gagnera puisque malgré l'instauration du diplôme du CAP en 1919, la politique éducative adaptera les programmes le plus possible aux besoins locaux et en certifiera la valeur par les professionnels. Ainsi, malgré les premiers jalons posés par l'école en instituant un diplôme de portée nationale et le passage de l'enseignement professionnel dans le giron du ministère de l'instruction publique, l'idéologie dominante de la qualification ouvrière est « Tout pour la formation, par la formation ».

La période allant de la Seconde Guerre Mondiale aux années 1970 marquera un tournant pour ce modèle éducatif basé sur « l'entreprise formatrice » mais aussi dans le poids du système économique à dicter ses attentes au système d'enseignement professionnel. En effet, comme l'a signalé l'historien Antoine Prost « la substitution des apprentissages en école aux apprentissages sur le tas », va qualifier cette période de « scolarisation des apprentissages ». Elle marque la structuration de l'enseignement professionnel avec le développement de ses titres scolaires, de la dépossession des professionnels des programmes et de leurs certifications par l'EN. L'apprentissage en entreprise est marginalisé pour être dominé par sa forme scolaire instituée dans des centres d'apprentissage, ancêtres des lycées professionnels. Ce sont les valeurs humanistes qui prennent le dessus à cette période et transforme le modèle éducatif pour former dorénavant « L'Homme, le travailleur et le citoyen ». Comme l'indiquent les travaux de Bernard Fourcade et Yves de Ricaud sur les stratégies patronales face à cette évolution du système d'enseignement « les employeurs ont abandonné à l'appareil d'État le soin (et la charge) de « produire » les qualifications » (Fourcade & Ricaud, 1979, p. 228). Ce renversement de domination à produire et définir la force de travail nécessaire à l'économie est accentué en 1962 par la définition d'une nomenclature installant les bases d'une relation entre UPEC – Crise(s) en éducation et en Formation dans un monde globalisé – 16 et 17 novembre 2022

titre scolaire et niveau d'emploi. En fin de compte, cette nomenclature diffusera dans la société, l'idée, qui perdure peut-être encore aujourd'hui, que le titre scolaire obtenu donne un droit quasi mécanique à une position sociale.

Déscolarisation de l'enseignement secondaire professionnel

Ainsi, ces deux périodes montrent comment une alternance s'est instituée entre le système d'enseignement et le système économique dans la définition et la production de la force de travail. L'enjeu pour chacun des systèmes est d'imposer à l'autre un modèle éducatif garantissant les conditions d'entrée sur le marché du travail. Nous allons voir qu'à partir des années 1970, le processus de scolarisation des apprentissages s'inverse pour aboutir à la crise actuelle.

La déstabilisation du lycée professionnel, s'engage dans les années 1970. En effet, la montée du chômage des jeunes réanime la critique déjà portée au début du XXe siècle d'une inadaptation de la formation scolaire aux besoins des entreprises. Appuyer par la statistique publique qui indique dans un rapport de l'Insee de 1975, « que seuls un tiers des garçons et un quart des filles sorties de l'enseignement technique court entrent et restent dans un emploi correspondant à leurs formations » (Mignaval, 1998, p. 55), cette critique prend de l'épaisseur. Se faisant, le système d'enseignement professionnel jusqu'à là relativement hermétique au système économique va s'ouvrir en instaurant à la rentrée 1979, les séquences éducatives en entreprise, ancêtres de ce qu'on nomme aujourd'hui les périodes de formations en milieu professionnel (ou stages). Des conventions de jumelage-école-entreprise voient le jour en 1985 viennent renforcer cette relation. La même année le baccalauréat professionnel est créé sous l'impulsion de l'Union des industries métallurgiques et minières qui voit dans cette création une possibilité de palier à la poursuite d'étude des bacheliers techniques.

Ce titre sera le symbole de cette perte progressive de l'autonomie du système d'enseignement face au système économique. En effet, le bac pro aurait dû permettre l'instauration dans les conventions collectives de la métallurgie d'un palier de technicien situé au-dessus de l'ouvrier qualifié, mais celui-ci n'aura jamais vu le jour. Ces années 1980 marquent aussi la volonté d'atteindre 80 % d'une génération au baccalauréat. Par ailleurs, la charte des programmes publiée en 1992, instaure les compétences dans les programmes de l'enseignement professionnel. Cette transformation des contenus d'enseignement impose le passage d'une culture scolaire centrée sur les savoirs disciplinaires à une culture d'entreprise basée sur les

compétences. Les référentiels de formation qui sous-tendent les diplômes et dont leur rédaction s'effectue en commission professionnelle consultative ont été depuis réinvestis par le champ économique et particulièrement par les grandes entreprises. La pédagogie par projet, dont Luc Boltanski et Eve Chiapello (Boltanski & Chiapello, 2011) ont largement décrit la présence dans *le nouvel esprit du capitalisme*, s'immisce en 2001 dans ce système d'enseignement avec les Projets pluridisciplinaires à caractères professionnels (PPCP).

En ce qui concerne la durée des formations, dont il faut rappeler qu'une durée courte permet des ajustements rapides entre rénovation des diplômes et résultats sur la force de travail, celle-ci a été raccourcie d'une année pour le CAP en 2001 et pour le Bac pro en 2009.

Avant d'en arriver à 2018, date qui selon nous fait définitivement basculer le modèle éducatif vers celui de l'entreprise formatrice, il faut rappeler qu'avec la loi du 16 juillet 1971, l'État a réanimé l'apprentissage. Promu comme une solution pour amener les plus précaires des élèves vers l'emploi, ce dispositif, dont Jean-Jacques Arrighi (2013) dit qu'il est plein d'illusions quant à sa capacité à résoudre le chômage, sera soutenu financièrement de manière régulière par l'État. Il servira aussi de contre modèle au lycée professionnel.

2018, l'année du basculement

Cette année 2018 et les lois qui vont y être promulguées vont accélérer la fin de vie du modèle éducatif d'après-guerre. En effet, le ministre de l'EN de l'époque, Jean-Michel Banquer, relance la réforme de la voie professionnelle, promettant de viser l'excellence en changeant l'image de l'enseignement professionnel. Dans les faits, nous allons voir qu'il va participer à déconstruire le lycée professionnel et les dernières traces de son objectif de former « l'Homme, le travailleur et le citoyen ».

La nouvelle réforme du baccalauréat 2018, qui allonge la durée des PFMP de deux semaines supplémentaires, soit 22 semaines, va accentuer la perte des heures d'enseignements déjà connue jusqu'à cette date. Depuis 2008, il y a une perte globale de près du quart des heures d'enseignement dont une diminution de près d'un tiers (31.2 %) des heures de pratiques sur 10 ans. Les coefficients qui étaient jusqu'ici à peu près à l'équilibre entre enseignement générale et professionnel sont modifiés au profit de ces dernières. La certification, dont moins de 40 % des épreuves du baccalauréat professionnel se faisaient en CCF en 2008, passe dix ans plus tard à plus de 80 % facilitant ainsi l'obtention du bac. Enfin, afin d'accentuer cette relation entre

formation et emploi, les diplômes doivent être renouvelés au maximum tous les cinq ans par les CPC induisant une évaluation permanente des diplômes par les professionnels.

À cette réforme viennent s'ajouter les effets de la loi « Avenir professionnel » promulguée la même année. Cette loi dépossède les régions des financements de l'apprentissage pour les confier aux opérateurs de compétences, c'est-à-dire aux branches professionnelles. Les CFA peuvent dorénavant s'installer où ils le souhaitent sans tenir compte de la carte des formations qui régulaient jusqu'ici l'offre de formation sur les territoires. La part de la taxe d'apprentissage qui servait à financer le LP est réduite, déstabilisant la pérennité économique de certains lycées. Ainsi, à travers cette loi, la mise en concurrence de l'apprentissage avec le lycée professionnel est actée et la relation école-entreprise devenue une nécessité pour le système éducatif.

Enfin et depuis cette année, le système d'enseignement professionnel est placé comme il y a près d'un siècle sous le régime du *condominium*, c'est-à-dire d'une gestion commune entre le ministère de l'Éducation nationale et celui du travail. Se faisant ce sont les frontières entre éducation et emploi qui ont été déplacées troublant le rôle des agents éducatifs et posant la question de quel modèle transmettre dans l'ESP aujourd'hui.

Quel « modèle » transmettre ?

Pour ces agents et particulièrement ceux du lycée professionnel, les réformes les rendent dubitatifs quant au sens donner à leur travail. Concernant les enseignants généraux, nous pouvons dire à travers nos observations qu'ils subissent un double déclassement dans le système d'enseignement professionnel. D'une part, ils constatent que la place objective de l'enseignement général diminue que ce soit à travers les volumes horaires de leurs disciplines ou par les coefficients qui ne cessent de diminuer dans les programmes. Et d'autre part, un déclassement symbolique dans le fait que la culture dont ils sont les porteurs n'est plus légitime dans leur institution et peut-être en dehors. De fait, ils perçoivent dans la baisse des exigences des certifications des titres scolaires, la perte du rôle de l'école à transmettre des savoirs.

Pour les enseignants professionnels de la métallurgie, ils perçoivent une dégradation des conditions matérielles de leurs enseignements avec des machines en pannes et dont le lycée professionnel peine aujourd'hui à réparer faute de moyens économiques. À cette condition dégradée, le modèle de la grande entreprise qui sert de figure légitime dans les référentiels de formation ne permet plus de former méthodiquement à un métier. Les PLP d'atelier doivent se

contenter de transmettre les bases d'une socialisation professionnelle future, dont la figure leur semble plus proche de l'ouvrier spécialisé que celle de l'ouvrier qualifié dont ils étaient les garants.

Ainsi les agents du LP ne sont pas dupes, ils perçoivent qu'ils ont été dépossédés de leur mission de former méthodiquement à une culture qu'elle soit citoyenne ou technique. Les propos de Sébastien recueilli en 2021 où il est professeur de chaudronnerie depuis plus de 20 ans dans un lycée de N-A illustre à travers le CAP, mais le parallèle est vrai aussi pour bac pro, l'hétéronomie du système d'enseignement aujourd'hui.

Sebastien : Après le CAP, je trouve que le CAP on ne devrait plus appeler ça un CAP.

Enquêteur : Parce que ?

Sebastien : Parce qu'on a des, on devrait plutôt appeler ça, je ne sais pas comment, un certificat, même pas un certificat, le côté diplôme à la fin est...en fait on a...on a des élèves qui sont soit de très bon niveau, ou alors qui arrivent avec des grosses difficultés aussi. Et de plus en plus dans les CAP, j'ai remarqué on a des gros écarts de niveau, voilà. Ils sont assez importants vu leurs parcours, y a des élèves franchement ils arrivent, ils ont un tout petit, tout petit niveau quoi. En français, en math, il n'y a pas les bases, il n'y a aucune base. Alors que ceux qui ont déjà un petit peu les bases, forcément ils progressent beaucoup plus vite après. Euh donc à la fin ils vont tous avoir le même diplôme.

Enquêteur : Avec des niveaux différents

Sebastien : Avec des écarts énormément, mais c'est un fossé des fois avec les élèves. Donc il faudrait, je pense que tout ça, ça va évoluer du fait des, des, on voit du fait des compétences, on met des niveaux etc... mais disons que sur le marché de l'emploi, y a pas, on dit voilà « j'ai un CAP », mais bon.

Enquêteur : Quelle valeur il a ?

Sebastien : Quelle valeur il a, aux yeux des entreprises, des entreprises, je pense qu'il a aucune valeur, mais bon. Ou toute petite valeur (rigole)

Conclusion

En transformant depuis les années 70 les politiques éducatives en politiques de l'emploi, le système d'enseignement a confié progressivement au champ économique le rôle de reproduction de la force de travail. En instaurant dans le système éducatif les propres normes de l'économie, comme les compétences en lieu et place des savoirs disciplinaires, le champ économique a réussi à le déposséder progressivement de sa capacité à définir qui est compétent ou qui ne l'est pas. Il a brouillé les signaux conférés jusqu'ici aux titres scolaires en prenant le système d'enseignement à son propre jeu. En effet, pris dans les logiques économiques, le système d'enseignement a tenté, en faisant sauté les barrières qui légitimaient les titres scolaires, de conférer au plus grand nombre un diplôme censé les protéger du chômage. Mais payer en monnaie de singe n'a pas suffi. Pris comme modèle, le système économique a contraint progressivement le système d'éducation à produire des titres plus en adéquation avec le bassin d'emploi voire avec une entreprise. Se faisant, il a réussi à diminuer la valeur universelle attachée aux titres scolaires qu'il vient de surcroît concurrencer avec la production de titres maison que sont les certificats de qualification professionnelle. La parution cette année de la nouvelle convention collective de la métallurgie, où apparaît dorénavant cette notion de compétences pour définir la valeur salariale de l'employé, semble confirmer ce processus général d'une plus grande dépendance de l'institution scolaire mais aussi des individus à l'entreprise.

Par conséquent si l'on reprend la définition de crise développée par Olivier Borraz, nous pouvons dire, que l'ordre existant dans la distribution des rôles sociaux des individus est bien en train de changer. Que cette transformation du modèle éducatif au prisme de l'entreprise, modifie les hiérarchies et vient bouleverser cette fonction symbolique des agents éducatifs, celle de la reproduction du monde social. Enfin, les manifestations récentes laissent à penser que ces mêmes agents sont prêts à engager une lutte sociale pour ce monopole. Pour nous sociologue, il reste encore à connaître l'issue de cette lutte en ce qui concerne l'autonomie relative du système éducatif.

Bibliographie :

- Arrighi, J.-J. (2013). L'apprentissage et le chômage des jeunes : En finir avec les illusions. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 183, Art. 183. <https://doi.org/10.4000/rfp.4161>
- Boltanski, L., & Chiapello, È. (2011). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Gallimard.
- Bourdieu, P., & Boltanski, L. (1975). Le titre et le poste : Rapports entre le système de production et le système de reproduction. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1(2), 95-107. <https://doi.org/10.3406/arss.1975.2459>
- Brucy, G. (1998). *Histoire des diplômés de l'enseignement technique et professionnel (1880-1965) : L'état, l'école, les entreprises et la certification des compétences*. Belin.
- Fourcade, B., & Ricaud, Y. de. (1979). Les stratégies patronales face à l'évolution récente de l'enseignement technique. *Sociologie du travail*, 21(3), 225-249. <https://doi.org/10.3406/sotra.1979.1607>
- Lembré, S. (2016). *Histoire de l'enseignement technique*. La Découverte.
- Mignaval, P. (1998). Les séquences éducatives en entreprises. *Publications de l'Institut national de recherche pédagogique*, 2(1), 53-60.
- Pelpel, P., & Troger, V. (2001). *Histoire de l'enseignement technique*. Harmattan.